

ABONNEMENT.

SAUMUR.
Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste:
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 23 FÉVRIER

DISCIPLINE ET ESCLAVAGE

Encore qu'elle soit typique, nous néglige-
rons à cette place la réponse de M. de
Freycinet qui, après avoir affirmé qu'il est
suffisamment armé contre des complots....

Nous la copions textuellement dans le
compte rendu de la commission d'exil publié
par la République française:

« Le président du conseil a déclaré inci-
demment que les mesures prises à l'égard
du régiment de cavalerie de Tours n'a-
vaient été nullement motivées par l'exis-
tence d'un complot. Elles ont été justifiées
d'une manière exclusive par l'attitude des
officiers qui affectaient de ne pas saluer
le préfet, de fréquenter les familles réac-
tionnaires. »

Ainsi donc il est établi, de par les décla-
rations mêmes du président du conseil,
qu'aucun complot n'existait; que, comme
l'ont si bien dit nos honorables amis MM.
de Lamberterie, Lecoindre et Bergerot, au
cours de la discussion de la commission
d'exil: « si la République court des dan-
gers, si elle perd du terrain, c'est le fait des
fautes commises par elle. »

Mais alors c'est la République, la seule
coupable, qu'il fallait casser ou déplacer, et
non ce chef de corps d'armée, et non ces ré-
giments qu'on a traités de suspects et frap-
pés.

Il est vrai que les officiers de ces régi-
ments négligeaient le préfet et fréquentaient
des « familles réactionnaires ». Mais vou-
drait-on nous citer un article du règlement
qui, en dehors des visites officielles du jour
de l'an, de l'arrivée ou du départ, oblige les

officiers à entretenir des relations quelcon-
ques avec un préfet?

Voudrait-on nous citer un article qui
oblige ces mêmes officiers à aller s'enquê-
rir à la préfecture des opinions politiques de
telle ou telle famille avant de s'y présen-
ter?

Comment! il plaira à l'administration ré-
publicaine de se recruter dans les bas fonds
de la société, — nous connaissons de ces
fonctionnaires jadis qualifiés de faussaires
en plein tribunal et condamnés à la prison
— et les officiers seront tenus de fréquenter
ces repris de justice et de prendre leurs or-
dres avant de nouer des relations dans les
villes de garnison!

Mais si les Boulanger faisaient école, si
cette honteuse tyrannie se prolongeait, s'il
fallait casser un chef de corps ou faire voya-
ger les régiments toutes les fois que la Ré-
publique fera une infamie ou simplement
un homme taré, il n'y aurait bientôt plus de
chefs de corps, nos régiments deviendraient
autant de juifs-errants qui voyageraient in-
cessamment d'un bout à l'autre de la
France, car le souci de l'honorabilité et de
la dignité est le même chez les dragons, les
cuirassiers, les hussards, les chasseurs, l'ar-
tillerie, le génie, l'infanterie, et ce qui a mo-
tivé le départ des uns, motiverait, à peine
arrivés, le départ des autres.

Les mots discipline et esclavage, n'en dé-
plaît à M. le ministre de la guerre, et à
son chef de file, ne sont point synonymes.

L'un implique une idée d'honneur qui a
fait la force de l'armée; l'autre une idée
d'abaissement moral qui la tuerait.

L'armée restera disciplinée et ne sera ja-
mais esclave. Il faut que les Boulanger en
prennent leur parti. G. DE MANGAY.

LA PROPOSITION VILLENEUVE.

Nous ne sommes pas au bout des propo-
sitions de lois d'exceptions. Les lauriers de
Toudu et de Rivet empêchent nos libéraux

de dormir. Un aimable fantaisiste qui répond
au nom de Villeneuve et siège bien entendu
à gauche, demande maintenant la nomina-
tion d'une commission d'enquête munie de
pleins pouvoirs chargée d'établir l'état en
France des partis hostiles à la République. Et
comme un collègue de ce fantaisiste lui fai-
sait observer que son idée était renouvelée
du comité de Salut Public: — « Mais cer-
tainement, répondit notre homme, c'est le
comité de Salut Public qu'il faut rétablir si
l'on veut que la République vive! »

Et M. de Freycinet qui nous disait ven-
dredi que la République à laquelle les élec-
tions du 14 février donnaient une nouvelle
consécration — singulière consécration —
défait toute attaque! M. de Freycinet dev-
rait bien s'entendre avec M. Villeneuve. Il
est vrai qu'auparavant M. de Freycinet dev-
rait bien s'entendre avec M. de Freycinet.

Si, en effet, comme il le dit, il n'y a pas
trace de complots, si la République ne
court aucun danger, pourquoi accepte-t-il la
proposition d'exception Rivet qui en somme
est cousine — germaine des propositions
Toudu et Villeneuve, toutes filles de la loi
des suspects, d'immonde mémoire?

Pourquoi accepte-t-il une proposition qui,
comme le disent les Débats, « investissant le
gouvernement, en vertu d'une délégation du
Parlement, du droit de condamner des ci-
toyens au bannissement pour des causes in-
déterminées et sans autre raison que la rai-
son d'Etat, est le renversement des principes
mêmes du droit et des garanties protectrices
de nos libertés. »

Ce que l'on veut faire contre les princes
peut, la proposition Villeneuve le prouve,
s'appliquer à tous ceux qui seraient soup-
çonnés de préparer ou seulement de désirer
un changement de gouvernement.

Ce qu'accepte M. de Freycinet, pour faire
quelque chose, comme il le dit naïvement,
est-ce autre chose que la loi des suspects, et
M. de Freycinet croit-il que cette honteuse
loi relèvera notre commerce et notre indus-
trie? Comblera-t-elle notre déficit et relèvera-
t-elle la République aux yeux de l'étranger?
Non, assurément.

Eh bien alors, pourquoi?

Les républicains dits modérés se moquent
de M. Villeneuve. Ils ont tort. Villeneuve,
Toudu et Freycinet, tout cela se tient et s'en-
chaîne. EDOUARD GRIMBLOT.

Chronique générale.

Le déficit n'a pu être longtemps nié.
MM. Brisson et de Freycinet ont été obligés
de l'avouer dans leurs déclarations. C'est un
fait acquit, officiel, qui rejette à la face des
républicains les accusations de calomnia-
teurs par lesquelles ils avaient essayé d'im-
poser silence aux conservateurs.

Mais quel est ce déficit? Ceux qui devront
se saigner aux quatre veines pour le com-
bler auraient le droit de le savoir. La
Chambre, sur l'ordre du gouvernement,
leur refuse ce droit en repoussant l'enquête
si urgente de M. Daillères.

Les républicains veulent que l'eau reste
trouble pour continuer à y pêcher. Ils sem-
blent ne pas se douter que la patience des
volés a des bornes.

L'EXPOSITION DE 1889

Le gouvernement ne se laisse pas décon-
certier par le camouflet qu'il a reçu de la
part des puissances au sujet de l'Exposition
internationale. Qu'il tienne à fêter le cente-
naire de 1789, nous le concevons aisément,
mais qu'il veuille, bon gré mal gré, associer
les nations étrangères à cette « fête revolu-
tionnaire », c'est une prétention qui dépasse
les bornes des convenances et du tact. Donc,
sans tenir compte des fins de non-recevoir
des puissances dont il a sollicité le concours,
le gouvernement a décidé, en conseil des
ministres, qu'une Exposition « à laquelle
seraient conviés les industriels et agricul-
teurs étrangers » sera organisée pour fêter
l'anniversaire de la Révolution. Le gouverne-
ment républicain recevra un camouflet plus
retentissant; cela ne fait pas de doute; le
malheur, c'est que l'humiliation rejaillit sur
notre pays.

44 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

EXIL!

PAR M. DU CAMPFRANC

Le traîneau vole. Tout est blanc. Tout est uni.
Tout est glacé. Plus de rivières. Plus de fossés.
Plus de fondrières. D'Irkoutsk à Saint-Petersbourg,
la campagne forme une plaine immense, où se
dressent, çà et là, les silhouettes blanches des
sapins et des bouleaux. Partout, c'est l'immobilité.
La neige a tout recouvert de ses vagues, et notre
traîneau semble perdu dans le steppe comme la
barque fragile dans l'immensité des mers.

Il vole, il vole toujours, le rapide traîneau avec
son avant en forme de cygne. Les chevaux bondis-
sant sur le sel durci; les vestes disparaissent
après les vestes. Dans quinze jours nous serons à
Saint-Petersbourg.

Mais que de souffrances! Quel horrible froid!
Et, pourtant, puis-je me plaindre? Le traîneau,
dans lequel je voyage près de mes puissants
protecteurs, est fermé. Seulement, à travers les
glaces abaissées, je vois l'horizon blanc, toujours
blanc; des boules d'eau bouillante réchauffent nos
pieds; des pelisses de renard bleu nous envelop-
pent; un voile recouvre notre visage. Mais, notre
escorte! Les pauvres gens!

Mon cœur se gonfle en les voyant ainsi, dans
les traîneaux à demi découverts, les épaules
chargées d'une lourde fourrure d'ours, dont
chaque poil est perlé de givre. Un bonnet fourré,
de grande dimension recouvre le front dans son
entier, ne laissant entrevoir que les yeux; un épais
cache-nez protège leurs lèvres bleues, qu'ils
tiennent fermées. Respirer est une telle souf-
france! Cette bise âpre et glaciale cause, dans la
poitrine, comme une déchirure. Et leurs mains!
Elles se gèlent malgré l'abri des gants fourrés. De
temps à autre, ils se les frottent avec de la neige
afin de rétablir la circulation du sang, car il se
fige dans les veines. Sans de grandes précautions,
on verrait bientôt apparaître la gangrène.

Les chevaux m'inspirent aussi une pitié infinie.
Tout ce qui souffre me fait mal. La vapeur de leur
haléine se congèle à l'air et garnit leurs naseaux de
glaçons qui vont en grossissant toujours, paralysant
ainsi la respiration. Alors, ils font entendre
une sorte de hennissement douloureux, leur tête
s'agit convulsivement; et ils ne tarderaient pas à
tomber morts sur le sol, si on ne se hâtait de leur
porter secours.

Tout est immobilité, tout est silence. Pas un
bruit dans la campagne, si ce n'est, de temps à
autre, un hurlement sinistre, ou bien une sorte de
détonation sourde comme un éclat de mine.

C'est un arbre qui se fend sous l'étreinte formi-
dable du froid. Sur la neige, les élans et les
rennes ont laissé leurs empreintes. Ils errent dans
ces solitudes, tremblants, affamés, fouillant le sol,
en quête de nourriture. Et, là-bas, tout au loin
sur la plaine, les hurlement des loups nous disent
que les fauves sont en chasse. Ces hurlements font
frémir, et les chevaux dressent l'oreille, galopent
affolés, tandis que les Cosaques de notre escorte
se tiennent sur la défensive tout prêts à soutenir
l'attaque.

O doux soleil de France, que ne viens-tu mettre
un peu de ta chaleur dans nos veines. Comme
nous te bénirions! Tu brilles là-bas, tu fais, dans
la tiède Provence, fleurir les violettes et les
roses, mais, jusqu'à nous, pas un rayon de ta
chaude lumière n'arrive. Nous n'avons, dans notre
longue nuit, que des reflets blancs et froids. Sans
cesse les étoiles sont allumées dans le ciel. Elles
brillent comme des milliers de diamants, tandis
que les nébuleuses, semblables à des taches de
phosphore, produisent une lumière plus douce et
plus diaphane.

Quels sont donc tous ces mondes qui s'appellent,
qui s'attirent, qui se repoussent, maintenus dans
l'espace par une main puissante et divine? Que de
mystères!

Tout l'univers est comme un accord infini,

comme une chaîne immense, dont le premier
anneau est l'atome invisible et le dernier ces globes
de lumière, si magnifiques, si mystérieux, qu'en y
songeant, l'homme baisse la tête, joint les mains et
demeure confondu.

Hier, la main dans celle de Mademoiselle, je
restai longtemps en contemplation devant ce beau
ciel, où des myriades de points diamantés scin-
tillaient dans l'étonnante profondeur bleue. Et,
soudain, je jetai un cri d'admiration, car jamais je
ne me lasse de ce spectacle. L'horizon venait de
s'enflammer. Partout, au couchant et à l'orient, au
sud et au nord, apparaissaient des flots d'or en
fusion. Toutes ces gerbes de lumière, aux feux
ardents, s'échappaient d'un point central, d'une
sorte de globe couleur de pourpre, d'où elles
divergeaient. Alors sur la voûte du ciel se dessina
un colossal arc-de-triomphe, un portique de
flammas, duquel se détachaient des traînées
d'étoiles. Le ciel était inondé de clartés, et la
neige se couvrait d'une pluie de rubis sous les
reflets de cette aurore, de cette merveille qui,
parfois, rend les nuits polaires mille fois plus
belles que les jours. J'étais ébloui, transporté.
Puis, lorsque l'aurore boréale eut brillé deux trop
courtes heures, les feux rouges s'éteignirent;
l'horizon devint rose, puis violet, puis grisâtre.
Plus une étincelle de ce beau feu d'artifice, donné
par le Créateur. Lentement la nuit se refaisait, et

M. de Freycinet négocie à Berlin pour que l'Allemagne permette à ses nationaux d'y prendre part.

L'Angleterre n'a pas encore fait connaître son intention.

Au conseil des ministres il a été de plus décidé que le projet de création du chemin de fer métropolitain, projet arrêté par le ministre des travaux publics, serait activement poussé, de façon à ce qu'il puisse être terminé pour l'Exposition.

LES ÉCONOMIES DU GÉNÉRAL BOULANGER

Nous lisons dans l'*Avenir militaire* :

« M. le général Boulanger annonce, assez pompeusement, que son projet sur l'unification des soldes permet de réaliser une économie d'un million, mais il se garde bien de faire observer que cette économie sera pour 1886 un déficit.

» Une partie des ressources qu'il rend disponibles provient, en effet, de la réduction de 1/10 de la proportion des soldats de 4^e classe. Ceux-ci, au lieu d'être une centaine de mille, seront trois fois moins nombreux, et comme le supplément de leur soldé (lequel est de 5 centimes dans l'infanterie et la cavalerie, de 9 centimes dans l'artillerie, le génie et le train) sera dorénavant de 5 centimes pour tous, il résultera de ce chef une économie de deux millions.

» Mais, jusqu'au départ de la classe, il ne pourra être apporté effectivement de réduction au nombre actuel des soldats de 4^e classe; car nous ne supposons pas que le général Boulanger veuille, par raison budgétaire, arracher leurs galons à ceux qui les portent. A ce moment même, il subsistera encore un excédent qui pourra tout au plus disparaître vers la fin de 1887.

» Par conséquent, une faible fraction des deux millions en question sera disponible pour l'exercice actuel. Quant à les palper tout ronds, une demi-douzaine de ministères nous séparent sans doute de ce jour-là!

» Pour qui regarde au fond des choses, voici donc le bilan de l'opération imaginée par le général Boulanger: 1886 promet un déficit de quelques centaines de mille francs; en 1887, on joindra tout juste les deux bouts. »

M. CONSTANS, AMBASSADEUR A PÉKIN.

Nous lisons dans le *Figaro* :

« M. de Freycinet a eu dimanche, dans l'après-midi, une longue entrevue avec M. Constans et lui a offert une mission temporaire qui permettrait au député de la Haute-Garonne de conserver son mandat législatif.

» M. Constans serait nommé ambassadeur extraordinaire à Pékin; il serait chargé par le gouvernement français d'entamer des négociations immédiates pour ouvrir la Chine à l'industrie française.

» M. Constans a accepté. »

Il y a eu, samedi soir, grande réception chez M. le duc de Chartres. Ces réceptions,

la lune apparut de nouveau éclairant la neige de sa paisible et pâle clarté.

Nous croisions, hier, une chaîne de prisonniers... de Polonais. Ils se rendaient là-bas, en Sibirie, pour remplacer, dans les forteresses, dans les mines, ceux de leurs frères qui n'ont pu résister au dur labeur. Ils marchaient serrés les uns contre les autres, le pas alourdi par la fatigue, leurs vêtements glacés et raidis sur leur corps épuisé. La lassitude, les privations, la douleur étaient marquées sur chacun de ces visages en sillons ineffaçables. Ils marchaient d'un pas lourd et cadencé sous le ciel bas et triste. C'était navrant. Des femmes, de vaillantes Polonaises, enveloppées dans leurs pelisses, la tête baissée, suivaient en silence.

Pauvres sœurs! Comme mon cœur s'élançait vers le vôtre! Que j'eusse voulu, au passage, serrer votre main! Que j'eusse voulu, avec un baiser, vous dire combien je comprenais vos poignantes angoisses!

Mais, sur l'ordre du général, le capitaine Nelroff fit un signe; les déportés se rangèrent sur la chaussée pour faire place à nos traîneaux rapides, et nous passâmes avec la cruelle indifférence des gens heureux.

Le temps était calme. Pourtant nous sentions de

qui ont lieu tous les samedis, depuis un mois, sont très-suivies et très-brillantes. A la réception de samedi 20, étaient présents: Monsieur le comte et Madame la comtesse de Paris, la princesse Amélie, tous les princes de la Maison de France, le prince royal de Portugal, et le prince don Alphonse, son frère.

M^{me} la comtesse de Paris est partie, avec M. le duc de Chartres, dimanche soir, pour Madrid, et, hier lundi, M. le comte de Paris, la princesse Amélie, le prince royal de Portugal et sa suite sont partis pour Cannes, où ils séjourneront quelques jours.

LA TAXE DU PAIN.

M. Yves Guyot déposera, le 4^e mars prochain, sur le bureau de la Chambre des députés, une pétition signée par plusieurs centaines de boulangers, réclamant l'abrogation de la loi des 19 et 22 juillet 1791, qui donne aux municipalités le droit de taxer le pain.

Le *Petit Bastiais*, d'Ajaccio, affirme que M. Gavini ne se présenterait pas au second tour de scrutin. Bien qu'ayant obtenu une majorité de plus de mille voix sur M. Susini, le dernier candidat républicain, l'honorable candidat conservateur ne jugerait pas devoir recommencer la lutte dans les conditions que créent les procédés républicains.

On annonce que M. Ernest Judet aurait, dans ce cas, l'intention d'opposer sa candidature républicaine indépendante à celle de M. Susini.

REVUE FINANCIÈRE.

Six journées de hausse ininterrompues ont ramené les rentes françaises à des prix qui doivent satisfaire les plus difficiles: le 3 0/0 à 82.45, l'amortissable à 84.75, le 4 1/2 0/0 1883 à 109.90.

Le 4 1/2 0/0 ancien, un instant éprouvé par les bruits de conversion, est en reprise à 107.20.

Le Crédit Foncier est ferme à 1,345 fr. Les prêts de la semaine dépassent 10 millions. Les obligations communales sont décidément en faveur. Celles de 1879 montent à 465 fr., tandis que les Foncières sont encore à 460 fr.

La Société Générale monte à 350 fr. Le conseil d'administration, sous la présidence de M. Blount, a nommé comme administrateurs M. Gay et M. Lefèvre-Pontalis, du Crédit industriel et commercial.

L'assurance sur la vie rente dans les emplois de l'épargne annuelle. Qu'elle-ci aille pour la plus grande partie aux placements de la Bourse, rien de mieux; mais il ne faut pas oublier d'en affecter une partie, si petite qu'elle soit, aux primes d'une assurance sur la vie. Et la crise? répondez-vous. N'empêche-t-elle pas de suivre vos conseils, en réduisant les revenus?

Un de nos écrivains les plus compétents en cette matière vient de répondre à cette objection. Si l'on venait vous dire que c'est précisément quand la saison est très-rigoureuse qu'il ne faut pas acheter de manteau; que c'est quand il pleut à verse qu'il ne faut pas faire les frais d'un parapluie; que c'est lorsqu'on est le plus malade qu'il faut épargner la visite du médecin... que répondriez-vous? Vous répondriez sans hésiter: il faut enfermer dans un asile d'aliénés celui qui tient un pareil langage, et c'est vous-même pourtant qui tenez ce langage, à propos des assurances sur la vie. Oui, la crise est générale, l'argent est rare; tous, industriels, commerçants, fermiers, propriétaires, nous souffrons. Mais c'est pour cela même que nous devons nous

l'oppression dans nos poitrines. On nous prédisait une prochaine tourmente. Bientôt l'ouragan ferait rage. Sur la plaine, il soulèverait la neige en vagues furieuses. La prudence nous commandait de chercher, sur l'heure même, un abri.

A peu de distance une maisonnette apparaissait comme un blanc monticule au milieu du désert, comme une sorte de tumulus; mais un panache de fumée, s'élevant en une légère spirale, y trahissait la présence d'un être humain. Nous allâmes donc frapper à la porte hospitalière.

Un vieillard à longue barbe blanche et misérablement vêtu vint ouvrir.

C'était un soldat libéré. Sa détresse était grande. Il mit néanmoins à notre service tout ce que contenait son isba. Il étendit sur le sol des fourrures d'ours et de renard; et, sans regret, il jeta dans le poêle une brassée de bois sec, diminuant ainsi, sans hésiter, la maigre provision que, durant l'été, il avait péniblement amassée. Une gerbe de flammes gaies et pétillantes s'éleva bien vite, et le poêle se mit à ronfler doucement, tandis que chantait, en bouillant, l'eau du samovar. Le thé fut bientôt prêt; et, tous, en cercle, autour de la table de sapin, nous fîmes honneur au breuvage. Pendant ce temps, le vieillard, se tenant en arrière, nous donnait les marques du plus profond respect.

(A suivre.)

assurer, pour ne pas laisser à nos familles, en cas de mort prématurée, les soucis de la misère et de la gêne. Il ne s'agit pas de faire de gros prélèvements sur les revenus, il s'agit de consacrer une petite somme à une assurance sur la vie.

C'est une question de prudence, de sagesse — presque un devoir — en face de la date toujours incertaine de la mort. L'homme qui jette un regard sur une revue financière pour y chercher une bonne occasion de placement, ne peut avoir la conscience tranquille qu'autant qu'il a déjà pourvu aux nécessités de cette terrible et irrévocable échéance. Nous avons le devoir de veiller au présent et à l'avenir des nôtres; l'assurance sur la vie sauvegarde particulièrement cette dernière partie de nos obligations.

La Société de Dépôts et Comptes Courants dont les cours restent à 597.50 annonce un dividende payable en mai, identique à celui de novembre, soit 8 fr. par action libérée de 125 fr. Cela constitue donc un placement à 7 0/0.

La Banque d'Escompte est à 450 fr., en hausse de 5 fr. Cette société bénéficiera bientôt des bonnes dispositions du marché, et le pair sera la première étape de la reprise certaine.

Les Méridionaux Italiens sont très-fermes à 691.25.

La hausse de l'Italien s'accroît. On a coté 98 francs et il y a encore quatre mois pour arriver au détachement du coupon.

On parle sans trop d'incrédulité de la résurrection de M. Philippart. En Bourse, cette nouvelle produit la hausse des B.A., des Banques européennes et des actions du Comptoir Industriel de France et des colonies.

La hausse qui porte le Panama à 483.75 n'est que le résultat d'une spéculation basée sur des assertions d'une véracité douteuse.

Malgré la hausse sur toutes les valeurs de crédit, le Crédit Lyonnais seul est resté délaissé et n'a pu, malgré ses efforts, atteindre le cours de 520. Il navigue entre 515 et 518.

On parle de la société d'organisation du Crédit Agricole de France, qui a pour programme la création d'un crédit agricole dans chaque département.

Les porteurs d'obligations hypothécaires des Mines d'Anzils peuvent trouver preneur au comptoir de M. Carbonez (21, rue Bréa, à Paris), malgré la déchéance dont ce titre est frappé.

Les actions des Chemins de fer sont cotées: Est, 805; Nord, 1,531.25; Orléans, 1,367.50; Ouest, 880.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

ÉMEUTE

A LA PRISON DE THOUARS

Le calme est entièrement rétabli à la Maison centrale de Thouars.

Voici, d'après notre correspondant particulier, les détails des faits qui se sont passés depuis vendredi dans cet établissement:

Dans le principe, la maison de Thouars n'avait été aménagée que pour 500 détenus, mais le besoin se faisant sentir d'augmenter partout la population des prisons, l'effectif de Thouars se trouve porté aujourd'hui à 900 hommes, sans pour cela que les réfectoires, dortoirs, cellules et ateliers soient disposés pour un chiffre aussi élevé.

Il n'a pas encore été possible à l'administration de trouver du travail pour ces 900 hommes, et 2 à 300 environ restent encore inoccupés; de là l'origine des troubles de ces jours.

Vendredi, dans l'après-midi, au moment où les hommes inoccupés devaient sortir dans la cour des ateliers pour s'y livrer à leur promenade ordinaire, un par un, et au cri monotone de *droite, gauche*, ils se mutinèrent, se récrièrent sur la qualité du pain et, se mettant par groupes, se promenaient en chantant dans la cour, n'écoutant plus les objurgations des gardiens, impuissants à les faire rentrer dans l'ordre.

Nous avions de passage, ce jour-là, une colonne du 25^e dragons. Le commandant, avec plusieurs officiers de la garnison et le directeur de la Maison centrale, descendit dans la cour pour haranguer les détenus et essayer de les faire rentrer dans le devoir. Vains efforts; leur voix est couverte par celle de plus de 200 détenus; ils sont entourés, séparés les uns des autres, hués, bousculés, et ne peuvent se tirer de leurs mains qu'avec les plus grandes peines.

Malheureusement, les forces et les moyens de coercition manquaient pour sévir contre un si grand nombre d'hommes révoltés.

Au moment du repas, les détenus rentrèrent dans l'ordre, mais l'orage grondait. Les détenus s'étaient essayés; ils sentaient leurs forces, l'exemple ne devait pas être perdu pour le lendemain.

Dans la nuit, trois détenus du quartier cellulaire se sont évadés; deux d'entre eux s'étaient déjà évadés quinze jours avant et avaient été repris.

L'un d'eux, après avoir défilé son baquet pour avoir le cercle en fil de fer qui fait le rebord, avait brisé le guichet et trouvé moyen, avec ce gros fil de fer disposé en crochet, d'agir sur le gros verrou de sûreté fermé en dehors et de l'ouvrir. Ajoutons qu'un des évadés était précédemment employé à la forge et avait fabriqué des fausses clefs.

Une fois hors de leurs cellules, ils sont sortis du quartier cellulaire en passant par dessus les galeries, ont traversé les jardins du directeur et sont descendus dans la cour des ateliers et dans les ateliers, où ils se sont chaussés et vêtus; puis ils ont franchi les murs du chemin de ronde avec une longue tige en fer recourbée prise à la forge. Jusqu'à présent, toutes les recherches faites pour les retrouver ont été inutiles.

Samedi matin, les meneurs, enhardis par l'impunité de la veille, recommencent leur tapage: ils jettent à terre leurs gamelles et leur pain, prétendant que le pain ne vaut rien; ils crient et se répandent en menaces contre le personnel.

Le directeur, suivi du gardien chef, se présente de nouveau pour calmer ces forcenés, mais ils ne l'écoutent pas. Des cris: *A l'eau! à l'eau!* se font entendre; ils se précipitent sur lui pour le jeter dans l'immense bassin qui est au milieu de la cour des ateliers.

A ce moment, un détenu nommé Bourgaud intervient en se jetant au devant d'eux et permet au directeur de se dérober. Leur fureur se retourne contre lui, ils le terrassent et le lancent dans le bassin et empêchent qu'on ne vienne lui porter secours. Malgré cela, deux autres courageux détenus se jettent à l'eau, et, avec l'aide de plusieurs de leurs camarades, le retirent presque mort.

A partir de ce moment, les détenus sont les maîtres; les gardiens sont obligés d'évacuer les ateliers et la cour des ateliers, les détenus sont abandonnés à eux-mêmes. Que peuvent trente gardiens contre huit cents hommes en délire!

Les détenus, maîtres des ateliers, se mettent aux plus hautes fenêtres et montent jusque sur les toitures, criant, chantant, gesticulant et invectivant les curieux qui les regardent de loin.

Enfin, la troupe arrive, elle cerne la cour et occupe toutes les positions d'où elle domine la cour et les ateliers, mais elle n'est pas assez forte pour entrer dans la cour et saisir des principaux meneurs. Elle reste l'arme au pied, se contentant de contenir les détenus et de laisser la première effervescence se calmer, prête à faire feu sur le premier qui essaierait de franchir les murs de la cour où ils sont parqués.

Des renforts sont demandés par dépêche à la préfecture, le procureur général, le procureur de la République et le juge d'instruction de Bressuire (le préfet était à Paris); puis, à 4 heures, 220 hommes du 11^e de ligne, une quinzaine de gendarmes et le commandant de gendarmerie de Parthenay. Toutes ces forces sont déployées aux yeux des détenus qui, à 5 heures, prennent le parti le plus sage (ils n'avaient pas mangé depuis la veille) et se décident à monter tranquillement manger la soupe.

Tous les postes sont alors renforcés et doublés, de fortes patrouilles sillonnent continuellement la Maison centrale et les choses restent en l'état jusqu'à hier matin.

Le préfet était arrivé le dimanche, mais toutes les mesures n'étaient pas encore prises pour se débarrasser des principaux meneurs.

Enfin, hier matin, au moment où tous les détenus étaient sur la cour, le préfet, ayant réuni sous sa main tout le monde d'où il pouvait disposer, fait entourer d'un cordon de troupes toutes les hauteurs dominantes de la cour des ateliers; puis, s'avancant sur une plate-forme des serres, il fait déployer sur deux rangs une centaine de soldats jusqu'au milieu de la cour.

M. le préfet harangue alors les détenus, il leur dit qu'ils n'ont pas écouté leurs véritables intérêts en se conduisant comme ils l'ont fait; qu'ils sont entièrement à sa merci et qu'avec les forces considérables dont il dispose, toute tentative de rébellion est futile; que, malgré cela, il leur promet qu'ils seront justes et faites d'une manière convenable, seront écoutées; puis il leur dit qu'un certain nombre d'entre eux vont être appelés pour être transférés dans une autre maison qu'ils n'ont qu'à se rendre de bonne grâce à l'appel de leur nom.

Suivent alors les noms de 54 détenus les plus récalcitrants et les plus compromis. Incapables d'opposer aucune résistance, ils obéissent à l'appel de leur nom. A mesure qu'ils se présentent, les gardiens les font mettre sur une seule file entre les deux rangs de soldats ; quand ils sont au complet, une double rangée de gendarmes arrive, on met les poucettes à nos 54 détenus qui sont attachés trois par trois et conduits ainsi entre leur double rangée de soldats et de gendarmes jusqu'à la gare où ils sont embarqués dans un certain nombre de voitures cellulaires réunies à cet effet.

A partir de ce moment, la maison centrale était débarrassée de ses hôtes les plus turbulents, le reste était calmé et rentré dans l'ordre. A midi, tout avait repris son aspect habituel. Malgré cela, les troupes sont restées et un inspecteur général des prisons vient d'arriver ; le drapeau qui l'annonce flotte sur le dôme de l'ancienne demeure des La Trémouille.

Dernière heure. — Nous apprenons que les trois évadés ont été arrêtés hier soir dans les environs de Chinon.

Voici les détails de la *Petite France* :

« L'émeute a eu pour prélude une évacuation faite dans des circonstances toutes particulières.

Le 30 janvier dernier, deux détenus avaient réussi à s'évader de la maison de force en descendant du balcon qui domine le Thouet par les rochers situés le long du château sur la route qui en côtoie la base. Ces détenus furent repris dans la journée.

Samedi, entre 6 et 7 heures du matin, ces mêmes détenus, en compagnie d'un troisième, ouvrirent leurs cellules en forçant le judas, en passant la main par l'ouverture et en poussant les verrous qui ferment au dehors les cellules. Une fois dans le couloir, ils gagnèrent les enceintes qu'ils franchirent successivement sans être aperçus. Ils n'ont pu encore être retrouvés.

Dans la journée de vendredi, les détenus, sous prétexte que le pain était trop dur, avaient commencé à crier et à se plaindre.

Après l'évasion, dans la matinée de samedi, ce fut bien autre chose.

A la première distribution de pain, ils jetèrent leurs portions dans la cour des ateliers, en proférant des menaces de mort contre les gardiens.

Puis, ils appelèrent au milieu d'eux le directeur de la prison et, après l'avoir hué, manifestèrent l'intention de le tuer. Un détenu, ayant voulu défendre le directeur, fut jeté dans un bassin d'où heureusement on put le retirer à temps.

On avait, dès le début de l'émeute, télégraphié à Niort et à Bressuire.

M. Rambault, accompagné de M. Boyer, procureur de la République, et de M. le juge d'instruction, se rendit, sans escorte, sur une terrasse qui domine les cours et se mit à haranguer les révoltés.

Vous avez fait des réclamations, leur dit-il ; nous ne pouvons pas répondre à 950 individus en état de révolte. Commencez par être calmes, par regagner

vos ateliers, et, quand une fois l'ordre sera rétabli, nous examinerons vos réclamations.

Ces paroles furent accueillies par de vifs applaudissements et les détenus rentrèrent tranquillement dans leurs ateliers.

C'est alors qu'arrivèrent M. le procureur général et M. le sous-préfet de Bressuire. M. Péret, procureur général, a visité les ateliers et les réfectoires. Il a parlé avec beaucoup d'énergie et d'à-propos aux détenus et leur a déclaré que force resterait à la loi.

A 5 heures du soir, le train de Parthenay amenait 200 hommes du 114^e de ligne.

Dimanche matin, accouraient M. Camolet, préfet des Deux-Sèvres, qui se trouvait à Paris, et M. le général de brigade Delpech, commandant la subdivision de Poitiers.....

On écrit de Niort au *Gaulois* :

« On se rappelle que, dernièrement, une émeute éclata soudain parmi les peu intéressants pensionnaires de la maison centrale de Riom. On dut, pour étouffer la révolte, recourir à des mesures de rigueur, déplacer un certain nombre de meneurs et transférer dans d'autres établissements similaires les principaux meneurs.

On sait également que, quelques jours plus tard, l'exemple étant, dit-on, contagieux, les pensionnaires de la prison de Rochefort se mirent en lutte ouverte contre leurs gardiens et ne rentrèrent dans le calme qu'en présence d'un déploiement de forces militaires considérables.

Aujourd'hui, c'est à la maison centrale de Thouars que les sentiments révolutionnaires des détenus se sont donné libre carrière.

C'est dans la tour du Prince-de-Galles ou de la Grenetière, attenante au monument historique de la Sainte-Chapelle, que se trouve actuellement la Maison centrale de détention.

Elle fut construite au douzième siècle par les Anglais et habitée pendant quelque temps par les enfants de Henri II.

Ce monument remarquable fut bâti au sommet de rochers et dépend du château élevé, sous le règne de Louis XIII, par Marie de Latour. Il a été conçu sur le plan donné par Philibert Delorme à Catherine de Médicis pour bâtir le château des Tuileries.

Certes, cette révolte n'est pas la moins grave des trois qui viennent d'éclater coup sur coup, comme si un mot d'ordre les avait mystérieusement ordonnées. Car, cette fois, il faut le remarquer, il s'agit du soulèvement en masse des neuf cents prisonniers...

...Nous sommes disposés à croire que ce n'est pas le dernier mot de MM. les assassins et escarpes internés dans nos maisons centrales et prisons.

Tout comme nos gouvernants, ils veulent faire de la « révolution ».

Un autre journal dit que « les détenus de Thouars sont de très-mauvais sujets, qui viennent pour la plupart d'Aniane, où eut lieu, il y a quelques mois, une violente émeute. »

Par une singulière coïncidence, un télégramme d'Alger annonce que les détenus du pénitencier de Boufarik se sont révoltés, ont enlevé les fusils des soldats chargés de les garder, tué un caporal de tirailleurs algériens et blessé deux soldats. Plusieurs des mutins se sont évadés en emportant des armes.

L'ALSACE-LORRAINE. — Par arrêté préfectoral du 15 février courant, qui vient d'être notifié aux intéressés, ont été approuvés les statuts d'une société de secours mutuels privée, formée entre les résidents Saumurois des pays annexés à l'Allemagne. Cette société prend le titre d'*Alsace-Lorraine*.

SAUMUR

Fêtes musicales du 28 février.

PRIX DES PLACES.

MATINÉE MUSICALE. — Voici quel est le prix des places pour la Matinée musicale qui sera donnée au Théâtre, dimanche, à 2 heures, par la Société Sainte-Cécile d'Angers et l'Harmonie Saumuroise :

Stalles d'Orchestre, Stalles de Balcon, Loges de Balcon, Avant-Scènes, Baignoires, Loge de MM. les Officiers, 2 francs.

Premières Galeries, Loges de premières Galeries, Avant-Scènes de premières Galeries, Parquet, 1 fr. 25.

Parterre, 75 centimes. Deuxièmes Galeries, 50 centimes. Amphithéâtre, 25 centimes.

S'adresser au bureau de location, chez M. Courant.

CONCERT DE L'HARMONIE. — Vu les frais extraordinaires occasionnés par le Concert (offert aux abonnés de l'Harmonie) qui aura lieu à 8 heures du soir, les Premières subiront un supplément de 1 fr. par place pour les abonnés.

M. Courant reçoit, dès maintenant, de nouvelles souscriptions.

Les deuxièmes galeries seront libres à 75 centimes.

NIORT.

Vendredi, quatre personnes, composant la famille Métayer, rue Saint-Symphorien, à Niort, après un déjeuner où elles avaient mangé de la morue, ont été prises de vomissements de sang épouvantables.

M. le docteur Christophlau, appelé aussitôt, a constaté un empoisonnement et a prodigué ses soins aux malades.

L'état de ces malheureux est très-grave. Les chiens et les chats de la maison, qui avaient aussi mangé de la morue, sont empoisonnés comme leurs maîtres.

TERRIBLE CATASTROPHE.

Une terrible catastrophe est arrivée hier à la foire d'Aulnay-de-Saintonge (Charente-Inférieure).

Deux mille bœufs étaient installés sur le champ de foire.

dès le berceau. Ce papier était un pli à l'adresse d'Esther, qui l'ouvrit et qui lut ces lignes :

Extrait d'une lettre de ma fille Esther Hardoin à UNE AMIE (!) :

« Je n'ai jamais beaucoup aimé feu ma mère, l'ayant perdue toute enfant et à peine connue ; mais je déteste cordialement mon père. Il n'a cessé de me froisser dans toutes mes inclinations, sans le faire exprès, si l'on veut, mais par le fait de cette antipathie naturelle qui existe entre nous. Ses attentions mêmes n'ont jamais eu d'autre effet que de m'irriter. Il a mieux aimé se faire invalide que de laisser à ses ambitions d'épaulettes et de rubans, et que de suivre une autre carrière capable d'assurer ma fortune. Après m'avoir séparée de ma seule amie, Félicité, il m'a confiée toute jeune au milieu d'un troupeau de dindes dévotes, aux Sables-d'Olonne ! Néanmoins je le supporterai jusqu'à sa fin, de peur de le voir, par un mariage insensé, écorner encore les débris de mon héritage. »

Et plus bas : « La religion m'ordonne de pardonner à Esther, et je le fais à l'heure suprême. »

Signé : Hardoin.

HONORÉ DE BOURZELS.

FIN.

Des malfaiteurs ont excité ces animaux. Ceux-ci, rendus furieux, se sont rués en grand nombre au milieu de la foule.

Une bagarre indescriptible s'est produite. Trois personnes ont été tuées, quarante blessées grièvement et cent autres ont reçu de légères contusions.

Pendant la panique, les voleurs, qui avaient organisé ce coup, ont enlevé 18,000 francs.

Chocolats Georges Douesnel
MAISON DE VENTE
28 et 30, rue St-Leon, Saumur.
Chocolat français, le 1/2 kilogramme... 1.50
n° 1, sauté fin vanille 1.50
n° 2, surfin vanille... 1.80
n° 3, au masaguan vanille... 2.00
n° 4, au casaque vanille... 2.50
Remise de 5 0/0 en prenant par 5 kilogram.
Tous ces chocolats sont garantis pur cacao et sucre.

BAPTISTE GOBLET, négociant, rue Nationale. Demandez le chocolat des RR. PP. de la Grande-Trappe, garanti de la plus exquise pureté.

CHOLET, Maine-et-Loire, le 23 mai 1885. Depuis très-longtemps, j'avais les selles difficiles, ce qui m'occasionnait de grands maux de tête, des vertiges et des palpitations, mais depuis que j'emploie vos Pilules suisses à Fr. 1.50, je me trouve beaucoup mieux. Dès que je me sens embarrassé, je prends deux Pilules suisses, qui me soulagent immédiatement. Donnez à ma lettre toute la publicité que vous jugerez à propos, afin que vos Pilules suisses puissent servir à d'autres comme elles m'ont servi. P. G., tisserand, à Cholet (Maine-et-Loire) ; à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la Librairie Abel Pilon (A. Le Vasseur, successeur.) Cette administration, dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considérables.

Ces succès n'a pas lieu de nous étonner ; le crédit accordé présente, en effet, des avantages qui permettent à toute personne de posséder les plus grands ouvrages scientifiques littéraires, historiques, géographiques, etc., sans débours apparent (cinq francs par mois par chaque centaine de francs d'achat). Nous avons en main le Catalogue général de cette maison, le plus complet de ceux qui existent en librairie ; nos lecteurs peuvent se le procurer en faisant directement la demande, rue de Fleurus, 33, à Paris.

Grand Théâtre d'Angers.

Mardi 23 février

RELACHE pour les répétitions générales d'*Aïda*.

Au premier jour :

Aïda, grand opéra en 4 actes et 5 tableaux, musique de VERDI.

Marché de Saumur du 20 Février

Blé semence (l'hect.)	—	Huile de noix	50k	125	—
Blé nouveau (l'hect.)	16	Graine de trèfle	50k	—	—
From. 1 ^{re} q. l'h.	77k	— luzerne	50k	—	—
Halle moyenne, 77k.	15 30	— de lin	70k	—	—
Seigle	75k	11	Foin (la charr.)	780k	70
Orge	65k	11 50	Luzerne	—	780k
Avoine	50k	9 37	Paille	—	780k
Fèves	75k	12	Amandes en c.	50k	—
Pois blancs	80k	31 50	— cassées	50k	—
— rouges	80k	24 25	Cire jaune	—	50k
Colza	65k	—	Chanvres 1 ^{re} qualité	—	42
Chenevis	50k	—	—	—	39
Farine, culas	157k	42	—	—	36

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 21 Février 1886.

Versements de 138 déposants (25 nouveaux), 42,773 fr.

Remboursements, 32,201 fr. 55 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

A NOS LECTEURS. — Dans un des derniers numéros de notre journal, nous avons parlé d'une importante découverte qui amène la guérison de la Phthisie, de la Bronchite, de l'Asthme et de toutes les affections de poitrine. Après avoir puisé des renseignements très-sérieux sur les DRAGÉES Russes, nous avons appris les nombreuses guérisons qu'elles amènent chaque jour dans les cas les plus désespérés ; nous sommes heureux de pouvoir les recommander à nos lecteurs et de leur annoncer que l'on trouve ce puissant remède à la Pharmacie Continentale de Paris, dépositaire générale pour la France et les Colonies, qui envoie franco contre mandat ou timbre-poste de 1 fr. 50 par flacon.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

9 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Indépendance du cœur

Collineau, il faut l'avouer, ne s'avancait guère, en promettant d'accompagner à Nevers un mourant qui n'aurait pu se transporter en voiture à La Rochelle ! Mais il flâtait un caprice, ne fût-ce que pour faire croire le malade à la guérison !

Hardoin ne poursuivit pas longtemps cette fantaisie. Dès la nuit suivante, il eut un vomissement de sang, après lequel il se déclara soulagé, mais à compter duquel il n'avalait plus que de petits morceaux de glace. Sa pâleur et sa maigreur étaient devenues, en quelques heures, celles d'un cadavre. Esther seule ne pleurait pas.

Le lendemain, vers midi, Pauline était là, en compagnie d'Esther. Dans un moment où celle-ci était sortie, Philippe montra à Pauline le pistolet et la place de la pénoplie restée vide. Pauline comprit et, poussant un soupir de soulagement, elle décrocha diligemment le pistolet au clou qu'il avait quitté.

En même temps, l'ancien militaire tira de son sein le petit crucifix, composé d'un Christ en cui-

vre grand comme le doigt, cloué sur une petite croix en bois noir, qu'il portait depuis la mort de sa compagne. Il l'approcha de ses lèvres, puis le posa sur le papier cacheté, comme pour remplacer le pistolet.

Cette substitution pouvait être significative. En effet, il pria Pauline de conserver ce crucifix en souvenir de lui, quand il ne serait plus ; et comme elle réclamait contre cette éventualité, il lui ferma la bouche en lui disant qu'il souhaitait les secours de la religion.

Dès le lendemain, il les reçut avec le viatique, à trois heures.

Il expira vers le crépuscule du soir, les yeux tournés vers le ciel, après avoir serré toutes les mains, mais sans avoir adressé d'adieu distinct à sa fille, comme si tout l'honneur qu'il pût lui faire se réduisait à la mettre au rang de ses amis, ce qui — dans sa pensée sans doute — équivalait au pardon !

Alors Esther pleura et tomba à genoux.

Dès que le mort fut froid, elle tendit le crucifix à Pauline, qui, par un scrupule chrétien, le replaça sur la poitrine du mort, où il demeura tant que brûlèrent les cierges.

Le papier clos à la cire et demeuré au chevet du commandant Hardoin n'était pas un testament. Il n'en avait fait aucun, ce qu'il possédait faisant naturellement retour à Esther, qu'il avait reconnue

L'AUTORITÉ

JOURNAL QUOTIDIEN DU MATIN, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Directeur Politique, Rédacteur en Chef: PAUL DE CASSAGNAC

AVEC LA COLLABORATION D'UN GRAND NOMBRE DE DÉPUTÉS ET DE NOTORIÉTÉS LITTÉRAIRES

Table of subscription rates for Paris, Foreign, and Departments.

Administration et Rédaction à Paris, 10, rue du Faubourg-Montmartre.

Etude de M. GAUTIER, notaire à Saumur. A LOUER Pour le 24 Juin 1886. UNE MAISON Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 55.

Etude de M. GAUTIER, notaire à Saumur. A VENDRE A L'AMIABLE, L'ÉTABLISSEMENT DES FOURS A CHAUX DE DAMPIERRE

ADJUDICATION AMIABLE Le vendredi 26 courant, à 2 heures de l'après-midi, à Saumur, en l'étude de M. PINAULT, notaire. D'un Fonds de Commerce DE TAILLEUR D'HABITS

A VENDRE PLUSIEURS Maisons bourgeoises AVEC JARDIN Rue d'Alsace, Saumur. S'adresser à M. GIRARD, expert, rue du Puits-Tribouillet, n° 5. (142)

A LOUER Présentement ou pour la St-Jean, Maison avec Jardin Rue de Bordeaux, 45. Établissement d'Horticulture JOUY DIT LAROSE B. Baudrier Fils Successeur Rue de Bordeaux, 49, et rue Fardeau, 8.

SPECIALITÉ DE TRAVAUX EN CIMENT ET MOSAIQUES Venitiennes & Romaines VERCELLETTI FRÈRES A SAUMUR 2, place du Mouton, 2. Vente de ciment en gros et détail. ON DEMANDE un apprenti pour une bonne maison d'épicerie. S'adresser au bureau du journal.

ROBES & MANTEAUX Coupe et Éléance. Mme J. BOLOGNESI a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle a transféré son atelier de couture rue Dacier, n° 21, et que l'on trouvera chez elle le choix le plus varié des Nouveautés de la saison. On demande des OUVRIÈRES et une APPRENTIE. (130)

UNE MAISON de Nouveautés demande un HOMME SÉRIeux, muni de très-bonnes références, comme garçon de magasin. S'adresser à MM. MEXNE frères, rue d'Orléans. (114)

INJECTION PEYRARD Ex-Pharmacien à Alger Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubebe! L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant réellement en quatre à six jours.

GUÉRISON CERTAINE DE TOUTES LES Affections de la Peau DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIÉES considérés comme incurables par les Princes de la Science. Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LEROMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE 41, rue St-Lizier, à MELUN (S.-et-M.). CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

91, Rue de Rivoli et 9, Boulevard de la Madeleine PARIS Produit de 1re Qualité CHOCOLAT MASSON Avis Demander toujours les tablettes de 12 tasses par 500 Grammes toute autre division ne donnant pas la quantité suffisante pour obtenir une bonne tasse de Chocolat.

VOUS QUI TOUSSEZ! Rappelez-vous que les BOUillons GRAMONT au goudron sont le seul remède radical de la Toux, Rhumes, Bronchites, Catarrhes, Enrouements. — D'un goût agréable, d'une absorption facile (les enfants les sucent par plaisir), ils économisent vingt fois leur prix en épargnant à ceux qui toussent l'achat de pastilles, pâtes pectorales, tisanes, etc., etc., et amènent rapidement la guérison. — Demandez conseil à votre médecin et toujours sa réponse sera invariable: «Vous toussiez; sucez des Bouillons Gramont.» Paris: la Boîte 1. 75; 1/2 Boîte 1. 50. Se méfier des imitations. Exiger rigoureusement la Signature du D. GRAMONT. Dépôt à Saumur: pharmacie GABLIN, rue d'Orléans, 27, et princ. pharm.

SANS PALAIS NI CROCHETS DENTS Léon A. Fresco Chirurgien-Dentiste 68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR Extraction, Aurification - Prix modéré.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875. LA VELOUTINE EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle. PARIS Ch. FAY, Inventeur 9, rue de la Paix. Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 FÉVRIER 1886.

Table of stock market prices for Paris on February 22, 1886, including various bonds and shares.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Table of train schedules for Saumur, including routes to Orléans, L'état, Bourgueil, Thouars, and Poitiers.